

A wide-angle photograph of a river valley. In the foreground, a sandy riverbank with patches of green moss meets the water. A stone arch bridge spans the river in the middle ground. The background consists of two large, forested mountains under a clear blue sky.

La Chevriéroise

Décembre
2025

Bloc-notes

📞 : 04.50.04.37.45 – 📩 : mairie@chevrier.fr – 🖥 : www.chevrier.fr

🚩 : 177 chemin des Perrières, 74520 Chevrier

Horaires d'ouverture au public : Mardi 16h-19h – Vendredi 9h-12h

Permanence du Maire : Jeudi 18h-19h30 – sur rendez-vous

Se rendre sur le site internet



Communauté de Communes du Genevois (CCG)

📞 : 04 50 95 92 60 - 🖥 : www.cc-genevois.fr

Service Eau et Assainissement de la CCG

📞 : 04 50 95 99 60 - 📩 : eau-assainissement@cc-genevois.fr

Déchetterie de Vulbens Z.A. des Chavanoux

📞 : 04 50 95 92 60

Carte d'accès obligatoire et gratuite, à demander en ligne à la CCG

- **Horaires HIVER** (novembre à février) :

📅 Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h-12h / 14h-17h30

📅 Jeudi : fermée le matin / 14h-17h30

📅 Samedi : 9h-17h30 en continu

- **Horaires ETE** (mars à octobre)

📅 Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h-12h / 14h-18h

📅 Jeudi : fermée le matin / 14h-18h

📅 Samedi : 9h-18h en continu

Dernier accès autorisé : 10 mn avant la fermeture



**URGENCES
MÉDICALES**

15



POLICE

17



POMPIERS

18

ADMR (Aide à domicile)

🚩 : 8 chemin de la Fruitière 74520 Vulbens - 📞 : 04 50 04 86 45

Assistante sociale Pôle médico-social

🚩 : 3 rue du Jura St Julien en Gvois - 📞 : 04 50 33 23 49

Petite Enfance CCG

📞 : 04 50 95 91 40 - 📩 : petite-enfance@cc-genevois.fr

PROXIGEM transport à la demande

📞 : 0 800 04 74 00 – réservation obligatoire

Police pluricommunale

🚩 : 7 chemin de la Cure Vulbens - 📞 : 04 50 04 60 87

Gendarmerie

Valleiry 📞 : 04 50 04 33 55 || Cruseilles 📞 : 04 50 44 10 08

Mot du maire

Chères Chevriéroises, chers Chevriérois,

Les toujours plus inquiétants soubresauts de l'actualité ne sont pas parvenus à atteindre le moral du Conseil Municipal. Vous constaterez à la lecture de ce nouveau bulletin municipal que toute l'équipe est restée mobilisée pour mener à bien les derniers projets du mandat. Ainsi, presque 10 ans après la construction de l'école « Comme 3 Pommes », les enfants de maternelle ont pu découvrir, le 3 novembre dernier, leurs nouvelles classes et leurs nouveaux dortoirs.



En mars 2026 se tiendront les élections municipales. Pour la première fois Chevrier votera selon le mode de scrutin paritaire. Ce dernier apporte des modifications importantes pour la plupart d'entre nous, aussi vous trouverez en page 5 quelques précisions et quelques points de vigilance. Pour tous compléments d'information n'hésitez pas à contacter la mairie où le nouveau secrétaire général et son adjointe auront à cœur de vous renseigner.

Pour ma part, après réflexion, j'ai pris la décision de ne pas me représenter lors de ce prochain suffrage. Ces douze années passées à vos côtés en qualité de Maire ont été intenses, parfois exigeantes, mais toujours passionnantes. Je garderai de cette expérience le souvenir des nombreux échanges et des additions d'énergies pour faire aboutir, toujours dans l'intérêt collectif, les projets communaux et intercommunaux. Je garderai également les nombreux moments partagés avec vous. Merci pour cela et pour votre confiance.

Je souhaite exprimer ma reconnaissance à toute l'équipe municipale, aux agents communaux, ainsi qu'aux bénévoles de nos associations. Merci à chacun d'entre eux pour leur engagement, leur travail et pour leur attachement à notre village. C'est grâce à cette synergie que Chevrier reste ce lieu de vie si particulier, où solidarité et convivialité ne sont pas de vaines paroles.

Enfin, pour avoir le dernier « Mot du Maire », à l'approche des fêtes, il me reste à vous souhaiter à toutes et à tous, de très beaux moments de joie, de partage et de sérénité, entouré de vos proches.

Agnès CUZIN
Maire

**Les élections municipales auront lieu
les 15 & 22 mars 2026**

Bureau de vote à la mairie

**ELECTIONS
MUNICIPALES
2026**

Infos de la mairie

Nouveaux habitants

Toutes les personnes nouvellement domiciliées sur la commune sont invitées à venir se présenter au secrétariat de mairie.

Déclaration des travailleurs frontaliers genevois

Toutes les personnes qui résident dans la commune et qui travaillent dans le canton de Genève, y compris les résidents suisses ou double nationaux, doivent informer la mairie de leur situation professionnelle (coordonnées, nom et adresse de l'employeur, numéro et date du permis de travail).

Déclaration frontaliers en ligne :



Recensement militaire

Dès leur 16ème anniversaire, tous les garçons et filles ayant la nationalité française, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (dont le permis de conduire) et permettra également au jeune d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales dès sa majorité. Pour satisfaire à cette obligation, le jeune doit se présenter au secrétariat de mairie muni d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile. La mairie lui remettra alors une attestation de recensement.

Carte d'identité et passeport

Les demandes, renouvellements et retraits de carte d'identité et passeport se font sur rendez-vous en mairie de Valleiry, ou Saint-Julien, Frangy, Seyssel (mairies les plus proches équipées d'un Dispositif de Recueil). Pour gagner du temps, vous pouvez créer une pré-demande en ligne et téléchargez la liste des pièces justificatives à fournir sur <http://ants.gouv.fr>

Pré-demande en ligne :



La carte d'identité est valable 15 ans pour une personne majeure et 10 ans pour un mineur. Si votre carte a été délivrée entre 2004 et 2013 et que vous étiez majeur lors de sa délivrance, elle reste valide 5 ans après la date de délivrance indiquée.

Attention toutefois, si vous devez partir à l'étranger, vérifiez que le pays autorise la carte d'identité avec une date de validité dépassée comme document de voyage.



La commune recrute !

Afin de renforcer son équipe d'encadrement périscolaire, la municipalité recherche une personne disponible les jours d'école entre 12h et 13h30 lors de la pause méridienne.

Pour tout renseignement, veuillez contacter le secrétariat de mairie par mail (mairie@chevrier.fr) ou téléphone (04.50.04.37.45)

Infos de la mairie

MUNICIPALES 2026 : changement de mode de scrutin

Jusqu'à présent, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire, plurinominal, à deux tours. Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire la possibilité de rayer le nom de certains candidats et de les remplacer par d'autres. Ce système ne permettait pas d'imposer le respect de la parité.

A partir du scrutin de 2026, en respect de la loi du 21 mai 2025, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants et les autres. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage.



Il n'est donc plus possible d'ajouter ou supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote. Tout bulletin raturé ou comportant quelque écriture sera ainsi considéré comme nul.

Inscription sur les listes électorales

Afin d'être en mesure de pouvoir voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026.

Veuillez vous adresser au secrétariat de mairie au plus vite pour faire les démarches nécessaires ou consultez le lien ci-contre pour accéder à plus d'informations et aux démarches en ligne.

Je m'inscris maintenant :



Naturalisation



Le 23 juin 2025, Mme le Maire a eu le plaisir d'accompagner Mme Avana RAKITONIMARO à la cérémonie d'accueil dans la nationalité française organisée par la Sous-Préfecture, en présence des Maires des Communes concernées et de Mme la Députée Virginie DUBY-MULLER.

Ce moment solennel et émouvant, ponctué d'un rappel des valeurs républicaines par Mme la Sous-Préfète Isabelle ARRIGHI a été l'aboutissement du parcours personnel de Avana pour l'obtention de la nationalité française. D'origine malgache elle vit à Chevrier depuis plusieurs années et exerce l'activité d'assistante maternelle.

Félicitations à notre nouvelle citoyenne française et meilleurs vœux de plein épanouissement à Chevrier à Avana et sa famille.

Conseil Municipal

Agrandissement de l'école

Les travaux de l'extension de l'école d'une superficie de 220 m² consistant en la création de 2 classes, un dortoir double, un poste ATSEM commun, sanitaires, circulations et vestiaires se sont achevés aux vacances de Toussaint. Quelques finitions sont en cours. Ce nouveau bâtiment est plus particulièrement dédié aux petits.

La salle périscolaire dans laquelle était installée provisoirement une classe retrouve donc ses fonctions antérieures.

Finances

Le plan de financement final des travaux de l'extension de l'école est présenté ci-après :

Coût des travaux	
Montant initial marché ACTIMODUL	1 006 237 € TTC
Avenant n°01	47 172 € TTC
TOTAL	1 053 410 € TTC

La TVA sur les travaux sera remboursée dans 2 ans à hauteur de 16 %, soit environ 140 000 €.

Subventions actées	
Etat	146 000 €
Département « Plan Ruralité »	200 000 €
TOTAL	346 000 €

Ces subventions ne seront réglées en totalité qu'en 2026 d'où la nécessité d'ouvrir une ligne de trésorerie auprès d'une banque en attendant leur versement.

Le montant des subventions finalement obtenues étant inférieur aux montants demandés, la commune a dû réaliser différents emprunts pour boucler son plan de financement et également assurer les autres dépenses prévues au budget jusqu'au 31 décembre 2025.

Emprunts réalisés	
Long terme (20 ans – taux 3,86 %)	400 000 €
Court terme (2 ans – taux 3,43 %)	130 000 €
Ligne de trésorerie (12 mois maximum – taux 2,84 %)	220 000 €

Acquisition foncière

Mme le Maire a informé le conseil municipal que la propriété de Mme Irène MARMILLOUD, mi-voisine avec la chapelle était en vente et qu'il serait intéressant pour la commune de l'acquérir pour garantir la préservation de ce patrimoine remarquable. Les 2 appartements existant seront loués (un T3 au RDC et un T4 au 1er étage) après rénovation.

Le conseil municipal a délibéré (11 voix pour et 2 voix contre) et autorisé Mme le Maire à entreprendre les démarches. Le prix du bien s'élève après négociation à 400 000 €.

Les travaux pour aménager les appartements sont estimés à 150 000 €.

Le portage financier réalisé par l'EPF se fera sur 10 ans sur la base de 200 000 € avec un remboursement annuel d'environ 30 000 € qui serait majoritairement couvert par les loyers. Au terme de ces 10 années, il restera 220 000 € à financer.

Conseil Municipal

Police municipale pluri communale

Le conseil municipal est informé de l'absence provisoire d'agents, suite à leurs demandes de mutation, ceci à compter du 30 septembre 2025. Il est également informé de la prochaine publication des nouvelles offres de poste.

Personnel communal

En décembre 2025, Mme Véronique BUDAN, secrétaire générale, va prendre une retraite bien méritée après 33 ans de service auprès de la mairie. La commune a recruté Mr Jean-François CAUTILLO, au poste de secrétaire général à compter du 18 août, pour la remplacer.

D'autre part, Mme Annecy LABORDE, chargée d'accueil, a souhaité prendre une disponibilité à compter du 1er juillet 2025 ; c'est désormais Mme Blandine BARLOG qui assure le poste d'agent administratif polyvalent depuis le 10 juin. Tous ces changements dans le fonctionnement des services administratifs de la mairie ont conduit à une actualisation du tableau des emplois.

Forêt communale : programme d'action de l'ONF

Suite à la présentation par un représentant de l'ONF des problèmes liés au scolyte de l'épicéa qui touchent plus particulièrement certaines parcelles de la forêt communale de Chevrier (Balme), une proposition de travaux a été faite de manière à endiguer ce phénomène. Le montant des travaux s'élève à 14 460 € HT subventionnés à 100 % par France Nation Verte. Ils consistent au broyage de la végétation, la mise en place de nouveau plants (noyers et sorbiers), la fourniture de protection individuelle contre le gibier, ainsi que le 1er entretien de la plantation. La gestion du dossier et des travaux est assurée par l'ONF.

Divers

- ✓ A la rentrée de septembre, l'école comptait 112 élèves répartis en 5 classes.
- ✓ Le four à pain/pizza étant opérationnel, un règlement pour la mise en location a été établi à compter du 15 mai 2025. Il est disponible en mairie.
- ✓ Suite à la mise en zone bleue des parkings de l'école et de la chapelle, afin de fluidifier le stationnement, certains riverains utilisant régulièrement des places pour stationner leur véhicule durant la journée, ont fait connaître leur mécontentement. Une proposition d'augmenter l'amplitude horaire de 2h à 4h débattue entre les conseillers municipaux n'a pas été retenue.
- ✓ Le projet de micro-crèche privée à Chevrier présentée par Mme Victoria PALOMARES en commission sociale à la CCG a reçu un avis défavorable. En effet, les préconisations du schéma directeur de la petite enfance, ainsi que les projets déjà en cours ou à venir, ne permettent pas d'envisager une nouvelle création à court terme.
- ✓ Les deux appartements communaux situés au 1er étage de la mairie de Chevrier ont été inaugurés le samedi 28 juin en présence de Mme la Sous-Préfète Isabelle ARRIGHI, de Mme la Députée Virginie DUBY-MULLER, de Mr le Sénateur Cédric PELLEVAT et de Mr le Président de la Communauté de Communes du Genevois Florent BENOIT.



Commission Travaux

Extension de l'école communale

Confrontée à une augmentation significative des effectifs scolaires, l'école communale a vu l'ouverture d'une 4ème classe en 2021 nécessitant la pose durant l'été 2022 d'un bungalow temporaire jouxtant l'école afin de pouvoir gérer les travaux de réfection des appartements communaux. Suite à l'ouverture d'une 5ème classe en septembre 2024, le Conseil Municipal a définitivement opté pour une solution pérenne et validé le projet d'extension de l'école dans les plus brefs délais en 2025.



Du fait de la difficile cohabitation entre la vie d'une école et des travaux de construction, la commune a retenu une solution modulaire plutôt que traditionnelle. Ce type de construction obtenu par assemblage de modules préfabriqués en usine, avec des finitions réalisées sur site, permet en effet de réaliser les travaux d'extension plus rapidement durant les vacances scolaires estivales.

Après un appel d'offre, le projet proposé par l'entreprise Actimodul, fabricant français de modules, a finalement été retenu et la mission de maîtrise d'œuvre lui a été confiée.

Après démontage du bungalow temporaire fin avril, des travaux préparatoires de terrassement et de maçonnerie significatifs ont eu lieu durant plusieurs semaines afin de préparer la base technique de la future extension.

Dans le même temps, les modules étaient fabriqués en usine dans la Loire. Les 14 modules ont été livré sur site en deux jours fin août par 12 semi-remorques et déposés à l'aide d'une grue mobile.



Malgré le choix de cette construction modulaire, la commune a souhaité mettre l'accent sur la qualité. L'extension s'intègre harmonieusement avec l'école existante. Les matériaux choisis permettent d'obtenir un bâtiment ayant un certain « standing », agréable à vivre, alliant performances énergétiques et phoniques de premier plan. Le chauffage-raffraîchissement du bâtiment, conforme à la réglementation RE2020, est assuré par des pompes à chaleur, couplé à une ventilation double flux et divisé en plusieurs zones.

Le nouveau bâtiment dédié aux enfants de maternelles, d'une superficie utile de 200 m² sur un niveau, permet ainsi d'accueillir deux salles de classe de 60 m² chacune, deux dortoirs pour une trentaine de couchages cumulés, un espace commun avec bureau des ATSEM, sanitaires et le hall couloir avec vestiaires qui crée la liaison avec le bâtiment principal de l'école.

L'extension de l'école a été officiellement mise en fonction au retour des vacances de Toussaint avec quelques semaines de retard par rapport au planning. La municipalité remercie au passage les équipes d'Actimodul pour leur professionnalisme et les parents bénévoles ayant participé à l'emménagement dans les nouveaux locaux.

Budget 2025

Compte Fiscal Unique (CFU) 2024

Fonctionnement

Investissement

Dépenses 743 220 €	Recettes 1 510 074 €	Dépenses 1 013 617 €	Recettes 723 141 €
Charges à caractère général 283 564 €	Résultat de fonctionnement reporté 643 470 €	Emprunts et dettes assimilées 81 579 €	Opérations d'ordre de transfert entre sections 22 580 €
Charges de personnel et frais assimilés 245 311 €	Produits des services, du domaine et ventes diverses 57 969 €	Immobilisations incorporelles 5 714 €	Dotations et fonds divers (FCTVA et Taxe Aménagement) 33 288 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections 22 580 €	Impôts et taxes 130 983 €	Immobilisations corporelles 142 135 €	Subventions d'investissement 306 659 €
Autres charges de gestion courante 117 495 €	Fiscalité locale 325 713 €	Immobilisations en cours 347 157 €	Solde d'exécution de la section investissement reporté (2023) 1 350 €
Charges financières et spécifiques 41 992 €	Dotations et participations 319 593 €	Subventions d'équipement versées 437 032 €	Excédent de fonctionnement capitalisé (2023) 357 564 €
Atténuation de produits 32 278 €	Autres produits de gestion courante et produits financiers 18 352 €		Emprunts et dettes assimilées 1 700 €
	Atténuation de charges 13 994 €		
	Excédent de la Section Fonctionnement 766 854 €	Déficit de la Section Investissement 290 476 €	

RESULTAT 2024 : + 476 378 €

BUDGET PRIMITIF 2025

Fonctionnement

Investissement

Dépenses 1 277 978 €	Recettes 1 277 978 €	Dépenses 1 462 030 €	Recettes 1 462 030 €
Charges à caractère général 292 650 €	Résultat de fonctionnement reporté (2024) 456 378 €	Déficit d'investissement reporté (2024) 290 476 €	Virement de la section de Fonctionnement 456 139 €
Charges de personnel et frais assimilés 281 740 €	Atténuations de charges 3 001 €	Emprunts et dettes assimilées 90 085 €	Opération d'ordre de transfert entre sections 39 262 €
Atténuations de produits 37 500 €	Produits des services, du domaine et ventes diverses 57 890 €	Immobilisations incorporelles 20 000 €	Excédent de fonctionnement capitalisé (2024) 310 476 €
Virement à la section Investissement 456 139 €	Impôts et taxes 116 000 €	Immobilisations corporelles 41 469 €	Dotations, fonds divers (FCTVA et Taxe aménagement) 23 915 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections 39 262 €	Fiscalité locale 303 000 €	Immobilisations en cours* 1 020 000 €	Subventions d'investissement 102 238 €
Autres charges de gestion courante 128 050 €	Dotations et participations 318 269 €	Reste à réaliser en dépenses d'investissement 20 000 €	Emprunts et dettes assimilées 530 000 €
Charges financières 42 637 €	Autres produits de gestion courante 23 440 €		

*Le montant des immobilisations en cours figurant aux dépenses d'investissement du budget 2025, soit 1 020 000 €, correspond aux travaux d agrandissement de l'école.

Décisions urbanisme

Période du 1er novembre 2024 au 31 octobre 2025 (Dossiers acceptés)

Permis de construire

- Mairie de Chevrier (PC et AT) : agrandissement de l'école
- ESTRADE Geoffrey et CHARLES Laetitia : construction maison individuelle
- RIBEIRO Nicolas : construction maison individuelle
- CORBE Célia : agrandissement maison existante

Déclarations préalables

- SAUNIER Daniel : clôture
- PICARD Thomas : fenêtre de toit
- ZENNER Jean-Baptiste : Abri de jardin
- BORDON Nadège et GUILLET Bertrand : rénovation façade
- COTTERON Éric : véranda
- AGIUS Anthony : clôture
- SAUNIER Daniel : clôture (2e partie)
- CHATELAIN Bruno : abri piscine
- Société Cellnex (parcelle agricole COLLOMB Pierre) : pose antenne réseau téléphonie mobile + clôture
- VARCHER Baptiste : place parking + mur de soutènement
- DOUCELIN Éric : carport
- OLLAT Jocelyne : panneaux photovoltaïques
- BARRAT Léa : changement portes et fenêtres
- DEPIGNY Marie-Christine : clôture
- WYSS Quentin : remplacement mur de soutènement
- ZENNER Jean-Baptiste : clôture
- ZENNER Jean-Baptiste : modification clôture
- CHATELAIN Cédric : pergola
- ROSET Jin : piscine pour élevage canin
- BADER Richard (MONABEE) : panneaux photovoltaïques
- BADER Richard : abri de jardin + garage moto + carport
- PRESTAT Rosetta : abri de jardin
- PAHUD Mikaël (SUNOLOGY) : panneaux photovoltaïques
- GRANDCHAMP Olivier, Aurélie, Sébastien : division parcellaire

Déclarations préalables

Pour les petits travaux de construction, d'aménagement, ou de rénovation, une déclaration préalable (DP) est suffisante dans les cas suivants :

- de 5 m² à 20 m² de surface plancher créée ;
- jusqu'à 40 m² pour les extensions et annexes accolées à l'habitation (vêrandas ou garages, par exemple) seulement si la totalité de la surface plancher (SP) est inférieure ou égale à 150 m² ;
- jusqu'à 20 m² pour les annexes type abris de jardin, appentis, cabanes, carports, garages, non accolés à l'habitation, au-delà il faut un permis de construire (PC).



Télécharger mon formulaire :



Surface plancher (SP) = somme de la surface de chaque niveau d'une construction clos et couvert d'une hauteur sous plafond supérieure à 1,80 m.

Commission Sociale

Repas des séniors

Le 17 mai dernier, les séniors de la commune ont participé à une sortie conviviale organisée par la commission sociale.



Dès le départ en car l'ambiance était très chaleureuse, chacun étant bien décidé à se divertir. Le repas, servi à table, a permis à chacun d'échanger en toute tranquillité.

Enfin, le spectacle a enthousiasmé l'ensemble du groupe par la qualité des artistes, la flamboyance des costumes et les choix musicaux.

Après cette parenthèse magique, le retour s'est déroulé dans la bonne humeur générale et les participants n'ont pas boudé leur plaisir.

Un grand merci à tous pour avoir contribué à la réussite de cette sortie.

ADMR

L'assemblée générale de l'ADMR Viry-Vuache qui s'est tenue cette année le 16 mai à Chevrier, a permis de dresser le bilan positif de l'année écoulée.

Services et soins aux séniors, accompagnement du handicap, enfance et parentalité, entretien de la maison et aide aux aidants : les domaines d'intervention de l'association sont multiples et les demandes de plus en plus nombreuses, ce qui témoigne du rôle essentiel de l'ADMR dans le maintien à domicile et plus largement le lien social.



En outre, l'ADMR a célébré en septembre ses 20 ans. Un repas festif a réuni les bénéficiaires, le personnel et les bénévoles dans la salle communale de Jonzier-Epagny.

A cette occasion, Mme DROUBAY et Mme BOUILLARD ont été mises à l'honneur car ce sont elles qui ont été initiatrices de l'antenne locale.

Un grand merci aux salariés et bénévoles pour leur engagement et dévouement au service de nos habitants.



Pour contacter l'ADMR
rendez-vous sur :
<https://www.fede74.admr.org/>



Services administratifs

2025 a été une année de grands bouleversements pour les services administratifs de la Mairie.

En premier lieu, Annecy a entrepris une reconversion professionnelle courageuse vers l'Education Nationale. En juin elle a quitté ses fonctions d'assistante administrative en passant le relais à Blandine BARLOG. Blandine partage, équitablement, son temps de travail avec la commune de Vers.

Puis, Véronique, notre Secrétaire Générale, nous a confirmé sa décision de prendre sa retraite en fin d'année. Ce poste est primordial pour une petite commune mais les candidats sont rares car le travail est aussi vaste qu'exigeant. Aussi nous sommes ravis de pouvoir compter depuis fin août sur Jean-François CAUTILLO. Originaire de Vulpens, il a une très large expérience des collectivités locales.

Nous remercions Annecy pour son travail à Chevrier, son caractère joyeux et tout ce qu'elle a contribué à apporter de nouveautés avec sa jeunesse durant les 3 années passées à Chevrier.

Quant à Véronique, le Conseil Municipal tient à lui témoigner sa grande reconnaissance pour ses 33 ans au Service de la Commune. Que de changements, que d'évènements, que d'histoires vécues et partagées avec les 3 maires rencontrés sur le chemin de cette belle carrière !

Nous souhaitons pour conclure la bienvenue à Blandine et à Jean-François et beaucoup de plaisir au sein de notre Mairie.



RESEAU DE TELEPHONE : Arrêt du cuivre et fin de l'ADSL



Pour les foyers qui n'ont pas encore la fibre, le réseau cuivre qui dessert nos lignes téléphoniques va progressivement s'arrêter d'ici à 2030 sur l'ensemble du territoire national.

A partir de 2026, plus aucun opérateur ne pourra proposer à ses clients une offre sur le réseau cuivre, que ce soit pour un abonnement téléphonique ou pour un abonnement internet.

La fermeture aura lieu en plusieurs phases, par zone géographique et à l'horizon 2030, les connexions cuivre ne devraient plus exister en France.

La fermeture du réseau cuivre pour la commune de Chevrier devrait intervenir en 2029.

Commission Mobilités

Nouveau Transport à la demande T(A)D

Depuis le 1er septembre 2025, le transport à la demande - ex-Proxigem - devient «T(A)D». Ce service proposé à tous les habitants du territoire de la Communauté de Communes du Genevois, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h, permet de se déplacer entre une adresse de son choix et un point d'arrêt à l'intérieur d'une des deux zones du territoire de la CCG.



Pour les personnes à mobilité réduite, un service dédié fonctionne entre le domicile et une adresse au choix sur l'ensemble de la communauté de communes.

Sur réservation au plus tard 2 heures avant le départ, les habitants de Chevrier peuvent ainsi être transportés pour un tarif forfaitaire de 3€ par course, entre une adresse de leur choix (par exemple devant leur domicile) et un des points d'arrêt suivants : Gare de Valleiry, Viry-Eglise, Gare de Saint-Julien, Neydens-Centre de loisirs.



Pour plus d'information et réserver votre trajet :



Naissance de Genevois Français Mobilités

GENEVOIS
FRANÇAIS
MOBILITÉS

Depuis le 1er juillet 2025, le transfert de compétence d'Annemasse Agglo et de la CCG au Pôle métropolitain du Genevois français a donné naissance à une nouvelle Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM), Genevois Français Mobilités, désormais en charge de coordonner les mobilités à l'échelle de 29 communes, représentant près de 145 000 habitants.

Elle repose sur une gouvernance partagée entre les deux intercommunalités, s'appuie sur une équipe mutualisée de 22 agents, et bénéficie de moyens renforcés pour planifier, coordonner et développer les services de mobilité du quotidien : transports collectifs et scolaires, services vélo, covoiturage, tarification intégrée, parcs relais et solutions d'intermodalité.

Cette alliance à deux EPCI se veut initiatrice d'une dynamique visant à fédérer les intercommunalités du Pôle Métropolitain pour renforcer encore la coordination des politiques de mobilité dans le Genevois français.

Commission Déchets

La reprise en régie de la collecte multi-flux s'avère être un très bon choix, ayant permis à la CCG de réaliser des économies significatives et un meilleur service rendu à l'usager. Faute d'une intégration de tous les points d'apport volontaires (PAV) dans le logiciel de collecte, il est actuellement difficile d'avancer sur les sujets liés à la refonte des tournées de collecte qui permettront de nouvelles optimisations, synonymes d'économies supplémentaires.

La finalisation de la migration de toutes les collectes d'ordures ménagères encore en porte à porte vers des collectes en PAV nécessitera une modification du type de certains camions. Un plan d'investissement est en cours de réflexion pour répondre à cette évolution des besoins.

Bilan des Collectes

	CCG	Moyenne Nationale (source ADEME)
Déchets Ménagers et Assimilés	564 kg/hab./an	511 kg/hab./an
Ordures ménagères résiduelles	254 kg/hab./an	254 kg/hab./an
Collecte Sélective	82 kg/hab./an	70 kg/hab./an
Emballages	26 kg/hab./an	30 kg/hab./an
Verre	34 kg/hab./an	30 kg/hab./an
Textile	4 kg/hab./an	3,8 kg/hab./an

Communauté de communes du Genevois - Commission déchets 15 septembre 2025

Cette année, le SIVALOR redistribuera une partie de ses excédents de fonctionnement aux collectivités membres. Il reversera ainsi exceptionnellement 447 200 € à la CCG du fait de la bonne performance en matière de valorisation des déchets, tant énergétique (vente d'électricité issue de l'incinération) que matière (valorisation des recyclables), comme le montre le tableau des collectes ci-contre.

Rappelons pour conclure que les entreprises extérieures à la communauté de communes, intervenant dans le cadre d'un chantier situé sur notre territoire, peuvent bénéficier d'une carte provisoire d'accès à la déchetterie. Pour cela, elles doivent fournir un devis ou tout autre justificatif attestant qu'un chantier est bien en cours sur le territoire de la CCG. Cette carte, délivrée pour la durée du chantier, leur permet de déposer leurs déchets.

Projet Alimentaire Territorial

L'alimentation est au cœur des préoccupations sociétales. Depuis janvier 2022, la Communauté de Communes du Genevois a engagé une démarche collective, avec l'ensemble des acteurs du territoire, afin de construire une stratégie alimentaire visant à permettre l'accès à une alimentation locale, saine et durable pour tous.



Communauté de Communes du Genevois

La construction du Projet Alimentaire Territorial (PAT) encourage les échanges et la coopération entre agriculteurs, opérateurs économiques, élus de collectivités territoriales, responsables d'associations et consommateurs, pour agir de manière concertée et efficace.

Suite à l'analyse initiale de la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc en 2021 des forces et faiblesses de l'agriculture et de ses filières sur le territoire de la CCG, des groupes de travail ont construit entre 2022 et 2025 une stratégie territoriale.

Des enjeux prioritaires ont ainsi été définis selon 4 grandes orientations stratégiques :

- ✓ Maintenir et développer l'agriculture nourricière du territoire,
- ✓ Développer des pratiques respectueuses de l'environnement du champ à l'assiette,
- ✓ Permettre l'accès de toute la population du territoire à des produits sains et durables,
- ✓ Incrire le PAT dans une logique de coopération, d'amélioration continue et de communication

Puis, les actions à mettre en place pour répondre aux différents enjeux alimentaires territoriaux ont été identifiées, priorisées et développées. Plusieurs d'entre elles ont d'ores et déjà été réalisées ou sont en cours, telles que communiquer sur la conduite à tenir pour respecter les espaces agricoles, anticiper le départ à la retraite des agriculteurs pour faciliter la reprise de leurs exploitations ou encore valoriser les produits locaux en incitant à consommer local.

Syndicat Intercommunal Pays du Vuache

Agé de bientôt 30 ans, le Centre ECLA de Vulpens va bientôt faire peau neuve. La rénovation de ce bâtiment emblématique accueillant la MJC du Vuache a pour but de moderniser le bâtiment et réduire de 40 % sa consommation d'énergie.

Ce projet porté par Dingy, Chevrier et Vulpens, les 3 communes du SIPV propriétaires du bâtiment et impliquées dans sa gestion, constitue avec la construction de la future gendarmerie un des deux investissements majeurs du syndicat pour les années à venir.

Travaux prévus :

- ❖ Nouvelle entrée avec sas agrandi et billetterie repensée
- ❖ Isolation complète des murs, toitures et remplacement des menuiseries extérieures
- ❖ Pompe à chaleur et ventilation double flux
- ❖ Panneaux photovoltaïques sur la toiture
- ❖ Sanitaires refaits à neuf

Calendrier :

- 📅 Dépôt du permis de construire à l'automne 2025
- 📅 Consultations des entreprises début 2026
- 📅 Chantier de septembre 2026 à 2027



Budget estimé : 2,8 M € HT

Subventions attendues :

- Département : 1 085 000 €
- Etat : 200 000 €

La Région AURA, nouvelle structure animatrice du site Natura 2000



Les membres du Comité de pilotage du site Natura 2000 du «Massif du Mont Vuache» se sont réunis à la mairie de Vulpens le jeudi 13 mars 2025. A cette occasion, il a d'abord été rappelé les orientations de la nouvelle politique régionale «Natura 2000» votées en 2023 en Assemblée plénière.



Puis après une rétrospective des actions réalisées par le SIV (ancienne structure animatrice) en 2024, la Région Auvergne Rhône-Alpes (AURA), en tant qu'autorité administrative, a organisé deux élections :

- ✓ la Région AURA a été désignée structure porteuse jusqu'au 31 décembre 2027.
- ✓ Cyril Pellevat, sénateur de Haute-Savoie et conseiller régional et Luc Méry, conseiller municipal de Chaumont et vice-président du SIV, ont été élus co-présidents du Comité de Pilotage pour la même période.

Un nouveau schéma directeur pour la randonnée dans le Pays du Vuache

Le Département de la Haute-Savoie, dans le cadre de sa nouvelle politique « randonnée » adoptée en 2023, a réaffirmé son soutien aux collectivités locales chargées de la mise en œuvre du PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).



Pour pouvoir bénéficier de ce soutien, le SIV, collectivité compétente pour le Pays du Vuache, a élaboré un document cadre de stratégie et de planification des projets « randonnée » sur son territoire, le Schéma Directeur de la Randonnée (SDR).



Suite à un comité de pilotage le 19 mars, douze nouvelles boucles (avec trois variantes) ont été proposées au Département pour une éventuelle inscription au PDIPR.

Une boucle concerne la commune de Chevrier : « Dans les couloirs du temps » / Départ : Chevrier, Balisage : Pédestre et équestre, 8 km, Objectif : Cologny (Vulpens)

Animations scolaires pour découvrir la nature

Dans le cadre de son programme de gestion des ENS (Espaces Naturels Sensibles) du Pays du Vuache, le SIV a inscrit plusieurs actions pour sensibiliser les scolaires aux richesses naturelles exceptionnelles du territoire et à leur nécessaire préservation. Pour ce faire, il a mandaté l'association de protection de la Nature « Apollon74 », située à Saint-Julien en Genevois et expérimentée dans le domaine de l'animation Nature.



Ainsi le lundi 23 juin, l'association a animé une journée sur le thème des « Corridors Biologiques » pour 28 élèves de CM1-CM2 de l'école de Chevrier. Cette animation scolaire a été financée à 80% par la société ATMB (Autoroutes et Tunnel du Mont-Blanc).

Syndicat Intercommunal du Vuache

Puis, dans le cadre de la traditionnelle «Rando Vuache» organisée le lundi 6 octobre sur le sentier d'interprétation « De Nant en Rhône » (Clarafond-Arcine), le SIV et Apollon74 ont proposé deux ateliers sur « Les plantes indigènes et l'artisanat traditionnel » et la « Découverte des traces d'animaux ». 14 classes participaient cette année à Rando Vuache : 6 de Vulpens, 4 de Savigny et 4 de Chevrier, soit environ 200 élèves !

Un grand merci à Nathalie Schultz, directrice de l'école élémentaire de Chevrier, qui a supervisé l'organisation de cette belle journée !



Suivi de la migration au Défilé de l'Ecluse

Comme chaque année depuis 1993, le site de migration post nuptiale du Défilé de l'Ecluse a fait l'objet d'un suivi quotidien du 18 juillet au 18 novembre 2025, grâce à la présence de deux ornithologues salariés de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), Pierre et Tilian, et à la contribution de nombreux ornithologues amateurs.



Rappelons que le Défilé de l'Ecluse est un site de migration active où l'on dénombre de nombreuses espèces, en particulier des grands oiseaux : rapaces, cigognes, cormorans, hérons, etc. Au Défilé de l'Ecluse, plusieurs dizaines de milliers de rapaces passent en migration chaque saison, et c'est surtout LE spot européen du Milan royal avec plus de 10 000 oiseaux comptabilisés chaque automne.

Comme tout site de suivi de migration, ce lieu offre aux participants le plaisir de pouvoir observer des oiseaux de près, de loin, lors de belles journées de migration. Chaque journée est différente, longue quand les oiseaux se font rares, mais aussi active avec des oiseaux communs que l'on compte en masse et des espèces plus discrètes, que le passionné ne pourra voir qu'en migration ici, etc.

Mais le Défilé de l'Ecluse c'est aussi et surtout une excellente école pour l'identification des oiseaux, avec des personnes compétentes et accueillantes... même si par moment, concentrés et rigoureux, les ornithologues sont moins bavards, ils n'en sont pas moins sympathiques !

Le suivi du Défilé de l'Ecluse est réalisé grâce au soutien de la Station Ornithologique Suisse, du Groupe Ornithologique du Bassin Genevois (GOBG), de la Région Auvergne Rhône-Alpes et à l'accueil bienveillant du Syndicat Intercommunal du Vuache.

Au 15 novembre, le suivi a permis de comptabiliser entre autres :

- ✓ 342 542 pigeons ramiers et 8 838 pigeons colombins,
- ✓ 50 959 hirondelles rustiques et 166 004 hirondelles de fenêtre,
- ✓ 38 873 martinets noirs et 368 martinets à ventre blanc,
- ✓ 17 471 milans royaux et 9 046 milans noirs,
- ✓ 7 749 cigognes blanches et 136 cigognes noires,
- ✓ 2 197 hérons cendrés et 12 hérons pourprés... etc.

Soit un total de **990 203 oiseaux** en 1500 heures de suivi !

*Pour plus d'informations,
visitez le site internet du Pays
du Vuache :
<https://www.pays-du-vuache.fr>*



Comité de jumelage



Festivités du 35e anniversaire

Pour commémorer le 35e anniversaire de la signature de la Charte unissant les 17 communes qui composent la Communauté de Communes du Genevois à la ville de Mössingen, environ 150 invités allemands étaient attendus sur notre territoire, lors du week-end du 2 au 5 octobre, pour célébrer ces festivités.

La gageure pour les responsables du comité a tout d'abord été de trouver des familles d'accueil pour héberger tout ce monde, puis d'organiser et de planifier le programme des festivités. Quel travail fourni pendant plusieurs mois par la présidente, Christine CACOUAULT, et par Brigitte JACQUET !

Differentes visites étaient proposées aux invités allemands et leurs hôtes français : le CERN, le téléphérique du Salève, la vieille ville de Carouge et une randonnée sur le sentier des graniteurs au Mont-Sion. De quoi satisfaire toutes les curiosités...



La réception à la CCG de la délégation d'élus de la ville de Mössingen, emmenée par leur très sympathique et dynamique maire, Mr Mickaël BULANDER, a été également un fait important du week-end, marquant encore plus fortement les liens qui unissent nos deux territoires.



Beaucoup d'élus de notre territoire étaient présents autour du Président de la Communauté de Communes du Genevois, Mr Florent BENOIT, ainsi que de la Députée, Mme Virginie DUBY-MULLER, pour accueillir la délégation allemande.

Comité de jumelage

Parmi les invités allemands, une cinquantaine de musiciens, membres de l'Harmonika Club de Mössingen et du SBO (Sinfonisches Blasorchester Mössingen) avaient fait le déplacement spécialement pour donner un concert, conjointement avec l'Harmonie de Saint-Julien. L'ensemble des festivités se déroulant au Centre Ecla, l'auditorium a été le théâtre de magnifiques prestations de ces ensembles musicaux !

Et puis que dire de la soirée festive ! Bonne humeur, convivialité, autour d'un bon repas ; ce fut vraiment une belle réussite, où jeunes musiciens allemands et français ont enflammé la piste de danse, entraînant avec eux nombre des convives présents.



Le maire de Mössingen, et le Président de la CCG, n'ont pas hésité à se retrousser les manches pour couper le gâteau d'anniversaire !

Le dimanche au moment du départ, malgré la fatigue du week-end, l'émotion était palpable pour toutes les familles et leurs invités. Des liens se sont déjà créés malgré les difficultés de la langue, parfois. Chacun se sent plus riche d'une expérience, d'une ouverture d'esprit et l'envie de recommencer lors d'une autre occasion.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé à la réussite de ce magnifique évènement, en particulier aux jeunes musiciens de l'Harmonie de Saint-Julien qui se sont beaucoup investis durant ce week-end.

Nous étions cinq familles de Chevrier pour accueillir treize invités au total : pas mal pour notre petite commune ! Parmi elles, la famille GAUD a été l'hôte de cinq personnes et Bernard a également guidé les randonneurs sur le sentier des graniteurs.

« Une belle rencontre avec Jurgen, ami depuis plus de 20 ans et la famille Jochen, nouvelle dans le jumelage. Que l'on se connaisse de longue date ou que l'on se découvre, la magie du jumelage opère toujours. La différence de langue et de culture s'efface bien vite devant l'envie de se rencontrer dans la simplicité et la sincérité. Une soirée en famille à la maison et en musique, avec Blandine au chant, Agnès et Henri à l'accordéon et Jochen, le père, à la contrebasse. Et puis aussi, la visite à Manfred ancien président du jumelage, pour se rappeler les bons moments partagés au cours de plus de 30 ans de ces rencontres franco-allemandes.

Quant à la randonnée sur le sentier des graniteurs, elle s'est déroulée sous le beau temps et avec une dizaine de participants. Une occasion de découvrir la beauté de notre territoire avec une belle vue sur le Salève, la Chartreuse de Pommier, Genève, et même le massif des Bornes. L'inventeur du sentier, Pierre Cuzin, s'est joint à nous et a donné toutes les informations nécessaires sur cette période originale de notre histoire et sur notre proximité avec l'Italie. Belle découverte pour nos amis Souabes et un grand merci à Phillippe Fleith pour ses traductions et son amicale compagnie. Si vous n'avez jamais participé aux rencontres du jumelage, peut-être à cause de la différence de langue, ne vous inquiétez pas car l'amitié peut rapprocher et avec un sourire et quelques signes, on peut dire beaucoup de choses. Il y a d'autre part beaucoup de gens qui sont un peu, beaucoup ou presque bilingues et on s'en sort toujours ».

Bernard et Geneviève GAUD

Vie locale

Etat-civil (du 1er novembre 2024 au 31 octobre 2025)

Naissances

- JEANNEL Augustin, né le 27/01/2025
- ROULIN Perle, née le 26/03/2025
- WEBB Harry, né le 11/05/2025
- MAHIT OUAHOUD Jannat, née le 01/07/2025
- RAOUF PROUDHON Isaac, né le 13/08/2025
- MOTA POVOA Gustavo, né le 29/10/2025



Mariages

- PICARD Thomas et GROSSON Sylvia, mariés le 10/05/2025

Décès

- PHILIPPE André, décédé le 09/04/2025
- DUPERRIER Denise née SAPPEY, décédée le 27/05/2025
- JACQUEMOUD Yvette, décédée le 06/08/2025



Les doyens de la commune de Chevrier sont à présent :
Madame Jeanne DUPERRIER (90 ans)
et Monsieur Paul HERNANDEZ (86 ans)



Denise DUPERRIER, la doyenne de notre village, avec ses 96 ans, nous a malheureusement quitté le 27 mai dernier.

Née à Vulbens dans la famille SAPPEY, elle s'est mariée en 1949 avec René, agriculteur à Chevrier. De leur union, sont nés 10 enfants, 5 garçons et 5 filles, qu'ils ont élevés avec peu de moyens, car la ferme n'était pas bien grande. Denise, comme bien des mères en milieu rural, a dû également participer aux travaux de la ferme afin de subvenir aux besoins de tous. Au fil des années, la famille s'est

beaucoup agrandie avec la venue de 17 petit-enfants et 18 arrière-petits-enfants ; et elle se souvenait du prénom et de la date de naissance de chacun !

Mais ce qui caractérisait Denise, c'était vraiment sa bonne humeur et sa joie de vivre. Elle adorait les sorties, danser, jouer aux cartes et autres jeux. Elle ne déclinait aucune invitation et tant que sa santé le lui a permis, elle était toujours partante pour les bons moments qui s'offraient à elle, au sein de sa nombreuse famille, comme dans le village, avec les différentes animations communales, le repas des séniors, les après-midis jeux, etc.... Elle aimait tout simplement LA VIE !

Ces cinq dernières années n'ont pas toujours été faciles pour elle, en particulier avec le Covid qui a failli l'emporter en 2020. Mais, grâce à l'attention et l'amour de sa famille, à sa Foi, et une incroyable résistance, elle s'est toujours relevée, jusqu'à ce jour de mai où elle est arrivée au bout de son chemin.

Ecole

Emménagement dans la nouvelle extension



Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint nous avons changé de classe. Nous avons emménagé dans les nouveaux locaux, tout beaux et tout neufs.



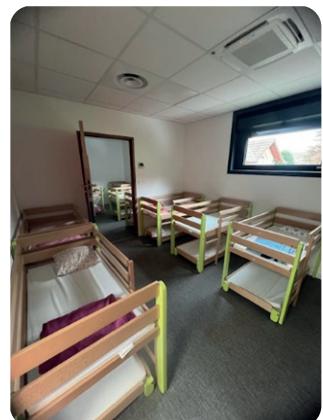
Des parents très sympas sont venus aider les maîtresses pendant les vacances. Nous avons quitté la salle de motricité pour nous installer dans notre nouvelle classe où on se sent vraiment bien. Tout est neuf et on a une belle vue sur les montagnes.

Notre vestiaire n'est plus dans la classe maintenant, tout le monde a sa place et c'est Fred qui nous a fabriqué nos bancs et accroché nos porte-manteaux.



« Maintenant c'est bien on peut même afficher nos dessins au-dessus de nos vestes ! »

Les dortoirs aussi sont tout neufs, on n'a plus besoin de dormir dans le bureau de Nathalie, on a toute la place qu'on veut !



Cette nouvelle école nous permet d'avoir plus de place, des espaces tout neufs et un « coin maternelles » rien que pour nous.

Merci à tous ceux qui nous ont permis de si bien nous installer !

Les ateliers des PS-MS

Tous les mois nous cuisinons en classe un gâteau afin de fêter ensuite les anniversaires des enfants nés ce mois-là. Le jeudi 25 septembre, nous avons cuisiné des gâteaux aux yaourts et aux pommes avec l'aide de deux mamans de la classe.

Après avoir récupéré l'ensemble des ustensiles et ingrédients présents sur la recette, nous avons pu commencer à pâtisser. Nous avons mélangé un pot de yaourt, 1/2 pot d'huile, 3 pots de farine, 2 pots de sucre.



Après avoir bien fouetté, nous avons ajouté les œufs et la levure.

Ecole

Nous nous sommes ensuite attelés à l'épluchage et la découpe des pommes que nous avons ajoutées à la pâte.



Nous avons pu déguster nos gâteaux après la sieste ! Nous nous sommes tous régaliés !

Rando Vuache

Cette année encore, nous étions plus de 200 enfants à randonner sur le sentier de Rhône, au niveau d'Arcine/Clarafond. Après avoir bien marché, entre 1h30 pour les plus petits et 3h pour les plus grands, nous avons bien évidemment pique-niqué, moment le plus important de la journée !!!

Puis nous avons participé à des ateliers, proposés par les enseignants ou des intervenants représentant plusieurs structures : le Syndicat du Vuache, l'association Apollon ou encore La Salévienne.

A notre atelier, Danielle, qui a été maîtresse à Chevrier pendant longtemps, avant l'arrivée de Nathalie, nous a raconté...

La légende de la baignoire de Gargantua

Une légende c'est une histoire inventée mais il y a des choses vraies dedans.

Par exemple, le Rhône existe !

Gargantua voulait une baignoire et un lit. Dans le Rhône, il ne pouvait mettre qu'un pied car Gargantua est un géant ! Alors il a creusé pour faire sa baignoire et il a mis toute la terre à côté.

Ce gros tas de terre est devenu la montagne du Salève : on l'a appelé comme ça parce que les gens qui regardaient Gargantua creuser disaient :

« ça lève, ça lève, ça lève !!! ».

Et la baignoire, un grand trou géant, c'est devenu un lac, le lac Léman !!!

On voit même sur le dessus de la montagne, deux grands trous, ce sont les traces des fesses de Gargantua qui s'est reposé après son bain !

Nous nous connaissons déjà la légende de Sainte Victoire :

Sainte Victoire a sauté par-dessus le Rhône parce qu'elle voulait échapper aux Sarrasins qui venaient voler l'or du couvent. En sautant, la clé du couvent et les pièces d'or qu'elle avait mises dans son voile sont tombées dans le Rhône. On raconte qu'on les voit encore quand le Rhône se retire. Sainte Victoire, elle, a laissé la trace de son genou dans la pierre en face quand elle est arrivée de l'autre côté du Rhône.

Texte écrit par dictée à la maîtresse par les CP

Ecole

La forêt et les sens

Tous les élèves de l'école de Chevrier ont travaillé sur le thème de la forêt en début d'année. Nous avons appris des chansons sur ce thème et nous avons découvert de nouveaux mots. Ensuite, nous avons travaillé sur les différents sens : l'ouïe, le toucher, l'odorat et la vue. Nous avons fait des groupes avec des élèves de la PS au CM2. Chaque groupe a travaillé sur un sens en particulier et devait fabriquer des ateliers pour le faire découvrir aux autres.

Groupe 1 : l'ouïe



On a essayé d'entendre, de voir et d'enregistrer des animaux de la forêt avec un dictaphone. On a entendu des animaux mais on n'a pas réussi à les enregistrer. Donc on a cassé des branches, secoué des arbres et laissé tomber des châtaignes de nos mains sur le sol pour enregistrer les sons. On a aussi fait des bruits de pas. En rentrant à l'école, on s'est aidé d'un ordinateur pour fabriquer un jeu de bruit de la forêt avec



les sons qu'on avait enregistrés et des sons d'animaux trouvés sur internet. On a découpé des cartes d'animaux et on les a données à maîtresse pour qu'elle les plastifie. Les élèves devaient écouter les sons de la forêt puis ils devaient remettre les cartes dans l'ordre de ce qu'ils avaient entendu. A la fin, il y avait des cartes réponses.

Groupe 2 : l'odorat

Dans notre groupe on a travaillé sur l'odorat. Dans la forêt, on a trouvé de la bouse de vache, de la terre, des noix, des feuilles, des poires, du bois, des champignons et des fleurs. Avec ces objets, on a fabriqué un jeu : le loto odorat. On a caché dans des pots les éléments de la nature. On a fait sentir aux autres élèves ce qu'il y avait dans les pots. Puis, ils devaient soit montrer l'image soit écrire le mot qui correspondait à ce qu'ils sentaient. Les éléments qui ont le mieux fonctionné sont la bouse de vache, le champignon et la poire.

Groupe 3 : le toucher

Le vendredi matin, nous avons été dans la forêt avec des plus petits que nous, des plus grands que nous et une maîtresse. On a ramassé des végétaux et des minéraux (du houx, des feuilles, une plume, des cailloux, de la mousse, du bois, des noix, des glands et des champignons). On est revenu à l'école puis nous avons mis les objets de la forêt dans des bacs avec un petit fond d'eau sauf pour le bois, les feuilles mortes et les cailloux. On a fabriqué des boîtes pour les mains et des boîtes pour les pieds. Les élèves devaient toucher ce qu'il y avait à l'intérieur des boîtes, les yeux bandés et dire ce que c'était.



Groupe 4 : la vue

Nous sommes allés dans la forêt avec une maîtresse. Nous avons ramassé et nous avons pris des photos des éléments de la forêt. A l'école, nous avons préparé les ateliers. Nous avons créé un jeu qui s'appelle Cherche et trouve et un endroit où les élèves devaient créer des animaux en land art.

Groupe 5 : l'ouïe et le toucher

On est allé dans la forêt. Nous avons ramassé du bois, des cailloux, des glands et des bogues de châtaignes pour faire des instruments de musique. Nous avons fabriqué des instruments. Nous avons frotté, froissé, tapé et secoué les objets. Nous avons pu faire de la musique de différents types. On a fait des maracas et de la batterie par exemple.

Ecole

Intervention Génération Numérique

Lundi 3 novembre, Cinzia FUGAZZA, membre de l'association Génération Numérique, est intervenue dans la classe des CM1-CM2 pour animer une séance autour des usages du numérique et de la prévention du harcèlement.

Durant plus de trois heures, les enfants ont abordé différents sujets liés à leur quotidien : l'utilisation d'Internet, des écrans et des jeux vidéo, les réseaux sociaux, la protection des données personnelles, le droit à l'image ainsi que les problématiques liées au harcèlement.

Très impliqués, les élèves ont participé activement, posé de nombreuses questions et ont pu réfléchir à leurs pratiques numériques. Cette intervention leur a offert une meilleure compréhension des enjeux liés au numérique et les a encouragés à adopter des comportements plus responsables.



Voici les principales informations que les élèves ont retenues :

C'est quoi Internet ?

Internet ce sont des applications où on peut faire des recherches ou bien jouer, regarder des vidéos et envoyer des messages et des appels. **Elvina**

Internet est une application où il y a des informations vraies ou fausses, qui permet de voir des photos vraies ou fausses et faire des recherches. **Sherley**

Ce sont des sites de communication, des jeux vidéo et des sites de recherches. **Maxence**

Tout est vrai sur Internet ?

Non tout n'est pas vrai sur internet car il y en a qui mettent des fausses informations comme Choco. Dans une vidéo, elle a dit qu'il ne fallait pas appeler le 666 car, d'après elle, c'est le numéro des démons. On a essayé avec Cinzia et personne n'a répondu. **Aïtana**

Non, il y a des gens qui mentent sur internet. Exemple, dans des vidéos, ils disent : « like et abonne-toi sinon tu auras une araignée sous ton lit ce soir. » **Bastien**

Les jeux vidéo

Les jeux vidéo, c'est fait pour s'amuser et rigoler. Quand on est énervé par les jeux vidéo, on peut casser un objet et se faire gronder par nos parents. **Lucas**

Comment éviter ça ? Tu peux : lire, sortir, jouer dans ta chambre... **Leonor**

Vie publique, vie privée et intimité

L'intimité c'est quelque chose que tu gardes pour toi ou que tu partages avec une seule personne à qui tu tiens vraiment. La vie privée c'est comme un secret que tu partages à 3, 4 ou 5. **Thaïlys**

Vie publique veut dire que tu partages avec tout le monde. **Solyne**

Le droit à l'image

Le droit à l'image c'est, par exemple, que tu n'as pas le droit de mettre une image d'une personne sans lui demander la permission. **Mahé**

On n'a pas le droit de te prendre en photos sans te demander. **Maïwen**

C'est quoi le harcèlement ?

Le harcèlement c'est une personne qui menace une autre personne en continu. Quand quelqu'un se fait harceler, il faut aller l'aider. S'il refuse ou elle refuse, on peut lui dire : « je reste près de toi, quand tu as besoin tu me le dis ». Tout seul, nous ne pouvons pas tout faire ; en groupe, nous sommes plus forts. **Margaux**

Le harcèlement c'est se moquer tout le temps de quelqu'un et utiliser des insultes pour lui faire de la peine. C'est aussi faire du mal à la personne physiquement ou à l'oral. C'est répétitif et c'est souvent le plus faible qui se fait harceler. Tu peux aussi harceler sur les jeux vidéo, sur WhatsApp, et sur les réseaux sociaux. **Colyn**

APE Comme 3 pommes

Fin septembre, c'était la traditionnelle Fête des Vergers. Après un samedi un peu « Rock 'n' roll » pour cause de fortes rafales de vent qui nous ont obligés à littéralement nous pendre aux chapiteaux pour ne pas que ceux-ci s'envolent, la météo du dimanche a heureusement été un peu plus clémente et nous a permis de servir les 470 repas réservés ! Encore une bien belle édition, notamment en termes de mobilisation avec plus de 70 volontaires qui ont œuvré avec bonne humeur pendant quatre jours pour installer les tables, cuisiner le repas, faire la vaisselle, servir les bières...**alors, un grand MERCI à eux.**



Du fun, de l'imagination, l'APE n'en manque pas ! La preuve encore en cette fin d'année avec notre Halloween Party qui a vu surgir une maison hantée en plein cœur du village ! Un brin d'imagination, une équipe de parents motivés, des décors effrayants, une ribambelle d'enfants qui ont envie de se faire peur et vous avez la recette d'une fête réussie. Nous remercions au passage tous les habitants du village qui ouvrent leur porte à ce joyeux cortège de petits monstres. D'ailleurs, si vous aimez cette fête et que vous souhaitez que la tournée que nous organisons pour les plus petits passent par chez vous l'année prochaine, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

L'année 2026 sera également riche en évènements... Réservez d'ores et déjà votre samedi 31 janvier car notre super loto revient ! Après une première édition qui a affichée complet et vos nombreux retours positifs qui font chaud au cœur, nous remettons le couvert avec, comme l'année dernière, un après-midi réservé aux enfants et une soirée pour les plus grands. Ce sera la première manifestation de l'année 2026 mais certainement pas la dernière, car on vous l'a dit, à l'APE, on en veut toujours plus ! Checkez le planning pour connaître toutes les dates : **on compte sur votre présence.**



Association «Entrepren dre Chevrier»



Tout a commencé en décembre 2024 autour d'un apéro entre professionnels du village. L'envie était là : sortir de la solitude de nos activités, nous rencontrer, créer des synergies et partager nos expériences.

En juin 2025, l'association ENTREPRENDRE CHEVRIER a été créée et compte aujourd'hui 19 membres. Depuis, nous continuons à nous réunir, à apprendre les uns des autres et à bâtir, petit à petit, un réseau humain, solidaire et vivant, au cœur de notre village.

Cette association regroupant autoentrepreneurs, petites entreprises ou encore personnes porteuses de projet, se veut être un soutien pour ne pas avancer seuls. L'objectif est de créer un réseau humain, professionnel et solidaire qui favorise l'entraide, valorise les initiatives locales et propose des occasions de grandir ensemble grâce à des rencontres, des ateliers, des évènements conviviaux et des formations, animés par des membres de l'association ou par des intervenants externes.

Contacter ENTREPRENDRE CHEVRIER :

E-mail : entreprenchevrier@gmail.com

Comité des Fêtes



La Touvière ... mais qu'est-ce donc ? C'est la source qui nous vient tout droit du Vuache, bien sûr ! Mais c'est aussi le nom du comité des fêtes qui propose des événements pour animer le village et créer du lien entre les personnes de toute génération.

Cette année a une nouvelle fois été riche en événements. En mars, nous avons ouvert le bal avec un repas « diots » qui a réuni 80 personnes. Merci à Séverine, la cheffe cuistot qui nous a régalaés. L'après-midi, Baptiste nous avait concocté un grand quizz-cinéma aux petits oignons ! Régalaude et bonne ambiance étaient au rendez-vous.



Le 23 mai, c'était soirée-pizzas au four à pain. Quel succès ! On n'avait pas prévu suffisamment de pizzas pour tout le monde. Promis, l'année prochaine, on va se rattraper !! Un grand merci à Cristian, notre pizzaiolo qui a enfourné les pizzas à tour de bras et à nos amis musiciens du Big Band Jazz de Feigères venus nous enchanter avec leur rythmes et mélodies « jazzy ».



Le 31 août, vous étiez au rendez-vous pour le désormais fameux concours de pétanque. En plus des gagnants de l'édition 2024 venus remettre leur titre en jeu, de nombreuses équipes encouragées par le beau soleil étaient présentes. Nous avons failli manquer de terrains ! Heureusement, la solidarité a permis de mettre à disposition des terrains de pétanque privés. Un grand merci aux villageois qui ont prêté les leurs.

Ce 9 novembre, par un beau dimanche d'automne, une trentaine de chevriérois se sont retrouvés à la salle des fêtes autour des jeux de société pour taper le carton, mimer, raconter, compter, découvrir, imaginer des stratégies, etc... Sérieux ou déjantés, concentrés ou riant à gorge déployée... il y en avait pour tous les goûts ! Un bon moment convivial tout simple et une excellente excuse pour se retrouver. Merci à Laetitia qui nous a proposé de délicieux chocolats chauds et capuccino dont elle a le secret.

En cette fin d'année, place aux apéros de l'Avent ! Les 4 vendredis précédents Noël, nous nous retrouvons dans un quartier du village autour de braseros pour partager des moments conviviaux hauts en couleurs. Fondu à Atout Pom, repas « pizza et autres » au four à pain, soirée théâtre à la grange pour varier les plaisirs... En apothéose de cette série, venez assister vendredi 19 décembre, après passage de la parade des tracteurs lumineux vers 19h30, au traditionnel concert de Noël dans la chapelle. Apéro, soupe, vin chaud et boissons vous seront offerts par l'équipe de la Touvière à la sortie afin de conclure 2025 en beauté.

Encore un grand merci à toutes les personnes qui donnent un coup de main pour l'organisation et participent à ces événements ! Vous êtes formidables !

Pour 2026 nous fourmillions d'idées ! Repas convivial, pique-nique, concours du plus beau vélo, etc...

Toute l'équipe de la Touvière vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et vous dit à très vite !

Contactez le comité des fêtes :

E-mail : latouviererechevrier@gmail.com

Téléphone : 06 21 40 11 06 (Anne)



Agnès, Anna, Anne, Anne-Marie, Baptiste, Charline, David, Isabelle, Jean-David, Maryline, Nathalie, Nirina, Séverine C., Séverine R., Vanessa, Virginie.



LES ÉVÈNEMENTS À VENIR DE JANVIER À JUIN

VEN. 16 JANV - 20h30



**UN MONDE HOSTILE
(POUR UN CŒUR TENDRE)**

TANGUY PASTUREAU
L'ÉTINCELLE - VULBENS 30€ - 35€ - 40€

VEN. 6 MARS - 19h00



SAINT-PATRICK

AVEC LE GROUPE THE IRISH FROG
SALLE A.FOL, VALLEIRY

DU 14 AU 22 MARS



BURLINGUE

Le Théâtre du Coin
L'ÉTINCELLE - VULBENS 6€ - 12€ - 16€

SAM. 4 AVRIL - 20h30



UN AIR DE FAMILLE

La Compagnie du Scarabée
L'ÉTINCELLE - VULBENS 6€ - 12€ - 16€

JEUD. 23 AVRIL - 20h00



**SEMAINE MUSICALE
DES VILLAGES**

Orchestre des Pays de Savoie
L'ÉTINCELLE - VULBENS 6€ - 12€ - 16€

VEN. 22 & 23 MAI - 20h30



**LA TRAVIATA,
LA DAME AUX CAMÉLIAS**

Association Ad Alta Voce Paris
L'ÉTINCELLE - VULBENS 15€ - 20€ - 25€

DIM. 26 AVRIL - 9h00



32ÈME COURSE DU VUACHE

INFORMATIONS À VENIR SUR
WWW.MJCVUACHE.COM

AVRIL



SALON DU BIEN - ÊTRE

INFORMATIONS À VENIR SUR
WWW.MJCVUACHE.COM

SAM. 20 JUIN



FAITES DU SPORT

INFORMATIONS À VENIR SUR
WWW.MJCVUACHE.COM



+ D'INFOS SUR WWW.MJCVUACHE.COM

Agenda

Manifestations 2025

19

Décembre

Concert de Noël à la chapelle #1
Organisé par la Touvière

20

Décembre

Concert de Noël à la chapelle #2

Manifestations 2026

16

Janvier

Voeux du Maire

31

Janvier

Loto
Organisé par l'APE

27

Février

Boum de Carnaval
Organisé par APE

15

Mars

Repas d'hiver
Organisé par la Touvière

Agenda en ligne :



Informations

📞 : 04.50.04.37.45 – 📩 : mairie@chevrier.fr – 🌐 : www.chevrier.fr

🚩 : 177 chemin des Perrières, 74520 Chevrier

Horaires d'ouverture au public : Mardi 16h-19h – Vendredi 9h-12h

Permanence du Maire : Jeudi 18h-19h30 – sur rendez-vous

Fermeture de la mairie :

- Vendredi 26 décembre 2025
- Vendredi 02 janvier 2026

VOTRE APPLI CC GENEVOIS



17 communes
Tout simplement

